

**REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE BRETAGNE
CSO AMATEUR et PRO 2026**

➤ **Principes**

Les Championnats de Bretagne sont ouverts exclusivement aux cavaliers titulaires d'une licence de compétition Am 2026 prise au titre de la Bretagne.

Les épreuves supports des finales décrites ci-dessous sont ouvertes à tous les cavaliers titulaires d'une licence fédérale.

Cas particulier des cavaliers licenciés auprès d'une association de cavaliers indépendants :

Conformément au Règlement Général des compétitions 2026 (Art. 6.1.A Domiciliation sportive), ces cavaliers peuvent entrer dans le classement des Championnats de Bretagne.

Pour cela, ils doivent en faire part spontanément au CREB par mail ou par courrier, au plus tard le 02/06/2026 afin que le Secrétariat du CREB puisse intégrer leurs points dans le classement permanent avant les finales.

Pour chaque niveau AM3, AM2, AM1 et AM Elite, le classement du Championnat de Bretagne sera établi en combinant :

- **Un classement permanent établi sur l'ensemble de la saison, du 31/07/2025 au 21/06/2026 inclus.**
- **Une finale qui se courra dans le cadre du CSO de Saint-Quay Portrieux, du 02 au 05/07/2026.**

➤ **Classement permanent Amateur**

Le classement permanent concerne les cavaliers (et non les couples).

Tous les CSO organisés dans les 4 départements bretons seront pris en compte.

Il sera établi :

- Un classement permanent AM3,
- Un classement permanent AM2,
- Un classement permanent AM1,
- Un classement permanent AM Elite.

Les épreuves prises en compte seront tous les Grands Prix et toutes les Vitesses courus sur le territoire breton.

Attribution des points du classement permanent :

Pour chaque épreuve, quel que soit le nombre d'engagés, le 1^{er} marquera 10 points, le 2^{ème} 9 points,, le 10^{ème} 1 point.

Si un cavalier est classé plus d'une fois dans une épreuve, seul son meilleur classement sera comptabilisé. Les points correspondant à ses autres classements seront neutralisés.

Les points correspondant aux classements éventuels des cavaliers non licenciés en Bretagne seront neutralisés.

Un cavalier pourra accumuler des points avec plusieurs chevaux uniquement dans des épreuves différentes.

Un cavalier pourra accumuler des points dans les classements permanents de plusieurs niveaux.

Les épreuves Grands Prix des 4 championnats départementaux seront affectés d'un coefficient 2.

Pour les Championnats 2026, le classement permanent sera arrêté 8 jours avant la date de clôture des engagements des Championnats, soit le dimanche 21 juin inclus.

A partir de cette date, les cavaliers commenceront à accumuler des points pour le classement permanent 2027.

➤ **Finales Amateur**

- La finale du Championnat AM3 sera un Grand Prix AM3 1 m, samedi 4 juillet.
Dotation 400 € mini correspondant à un engagement de 25 €.
- La finale du Championnat AM2 sera un Grand Prix AM2 1,10 m, dimanche 5 juillet.
Dotation 700 € mini correspondant à un engagement de 35 €.
- La finale du Championnat AM1 sera un Grand Prix AM1 1,20 m, samedi 4 juillet.
Dotation 1 000 € mini correspondant à un engagement de 45 €.
- La finale du Championnat AM Elite sera un Grand Prix AM Elite 1,25 m, dimanche 5 juillet.
Dotation 1 300 € mini correspondant à un engagement de 55 €.

Les finales se courront au Barème A au chronomètre avec barrage au chronomètre.

Les finales seront ouvertes à tous les couples qualifiés selon le règlement fédéral 2026.

Si un cavalier participe à une finale avec plusieurs chevaux, il devra préciser au secrétariat avant l'épreuve avec quel cheval il prend part au Championnat.



Si le secrétariat n'a pas reçu cette précision, c'est le classement du cheval le moins bien classé qui sera pris en compte pour le Championnat.

Attribution des points lors des finales :

Si dans une finale, il y a N concurrents classés (1^{er} quart des partants), le 1^{er} marquera N points, le 2^{ème} N-1 points, ..., le dernier classé 1 point.

Ce nombre de points sera affecté du coefficient 4.

Les remises des prix des finales seront obligatoires et à la charge de l'organisateur du concours.

➤ **Classements des Championnats Amateur**

Un cavalier participant à plusieurs finales ne pourra être classé que dans le Championnat du niveau le plus élevé.

Pour être classé dans un Championnat, il faudra participer à la finale.

Le classement de chaque Championnat sera obtenu en additionnant pour chaque cavalier :

- **le nombre de points du classement permanent,**
- **le nombre de points obtenu à la finale, affecté du coefficient 4.**

La remise des prix des podiums des Championnats sera à la charge du CREB.

Présence obligatoire des 3 médaillés. Sinon, attribution des médailles et des lots aux suivants.

➤ **Championnats Majors (AM 3, AM 2, AM 1, AM Elite)**

Les championnats Majors se courront uniquement sur les finales des niveaux correspondants décrites ci-dessus (pas d'épreuves spécifiques).

Pour déterminer le podium, les 3 meilleurs majors seront extraits des classements de ces 4 finales.

La remise des prix des podiums des Championnats sera à la charge du CREB.

Présence obligatoire des 3 médaillés. Sinon, attribution des médailles et des lots aux suivants.



➤ Championnat Pro

Le Championnat Pro se courra sur les 2 épreuves PRO2 135 du vendredi 3 et du dimanche 5.

Dans chaque épreuve, le 1er marquera 10 points, le 2ème 9 points,... le 10ème 1 point.

La somme des points acquis par chaque cavalier (et non couple) dans les 2 épreuves déterminera le classement du Championnat Pro.

Si un cavalier figure plusieurs fois parmi les 10 premiers d'une épreuve, seul son meilleur classement sera pris en compte. Les autres classements ne seront pas comptabilisés et les points correspondants seront neutralisés (idem pour les classements des cavaliers non bretons). Par conséquent, il peut arriver que les cavaliers prennent des points le vendredi avec un cheval, et le dimanche avec un second cheval.

La remise des prix du podium des Championnats PRO sera à la charge du CREB.

Présence obligatoire des 3 médaillés. Sinon, attribution des médailles et lots aux suivants.